


## Concertation pour le projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale d'Iroise

### Mode d'emploi pour compléter les cartes d'activité en ligne

Suite à votre demande auprès des services du Parc Naturel Marin d'Iroise, vous venez d'obtenir un lien pour référencer vos pratiques et usages dans l'archipel de Molène. Merci pour votre participation à cette étude. Seule une connaissance fine des pratiques permettra leur prise en compte dans le cadre de la concertation sur l'extension de la Réserve Naturelle Nationale d'Iroise.

La carte que vous allez remplir ne sera accessible que depuis le lien qui vous a été fourni, et sera modifiable jusqu'au 06/04/2019 inclus, date de la fin de l'étude.

1- Ouvrez le lien sur un navigateur internet : utiliser les navigateurs chrome ou mozilla firefox. Vous pouvez télécharger ces navigateurs gratuitement en cliquant [ici pour chrome](#), et [là pour mozilla firefox](#). Attention : Internet explorer ne permettra pas un bon fonctionnement de l'outil.

2-Cliquez sur le « crayon » (en haut à droite de l'écran) , une nouvelle barre d'outils d'édition apparaît sur la droite de l'écran.


Un exemple (rectangle violet) est déjà présent sur la carte pour vous permettre d'essayer les différents outils si besoin.



3-Zoomez sur la carte pour tracer la zone d'activité :

- se positionner sur la zone avec en faisant glisser la carte dans l'écran avec la « petite main »



- puis utiliser les boutons  pour zoomer (en haut à gauche de l'écran)


- Il est possible aussi de pointer la souris sur la zone d'intérêt puis de double-cliquer ou d'utiliser le clic droit de la souris et choisir « zoomer » ou « dézoomer »

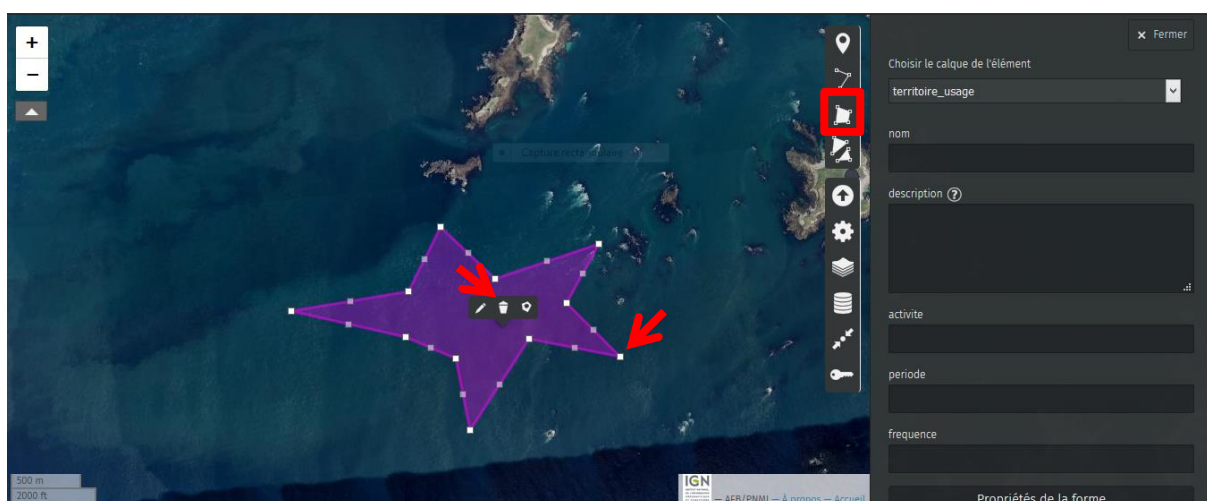
- Enfin il est possible pour les souris munies de molette de pointer la souris sur la zone d'intérêt puis de faire rouler la molette dans un sens ou dans l'autre pour zoomer ou dézoomer

5-Choisir l'outil « Dessiner un polygone »  (barre d'outils en haut à droite de l'écran) pour dessiner votre zone d'activité (comprenant également le débarquement et le parcours à terre).



6-Cliquez avec la souris sur la carte pour dessiner la forme de la zone de vos activités. Pour sortir de l'outil de dessin il suffit de double-cliquer sur un des petits carrés blancs marquant un angle du polygone. Il est ensuite possible de déplacer chaque petit carré blanc en cliquant dessus, pour affiner ou corriger la zone si nécessaire.

Si vous voulez annuler votre dessin, il suffit de cliquer dans la zone violette, puis de cliquer sur le logo « poubelle » qui sera apparu .



7-Renseignez les informations relatives à la zone tracée (les cases 'nom' et 'description' ne sont pas à renseigner)

**Activité :**

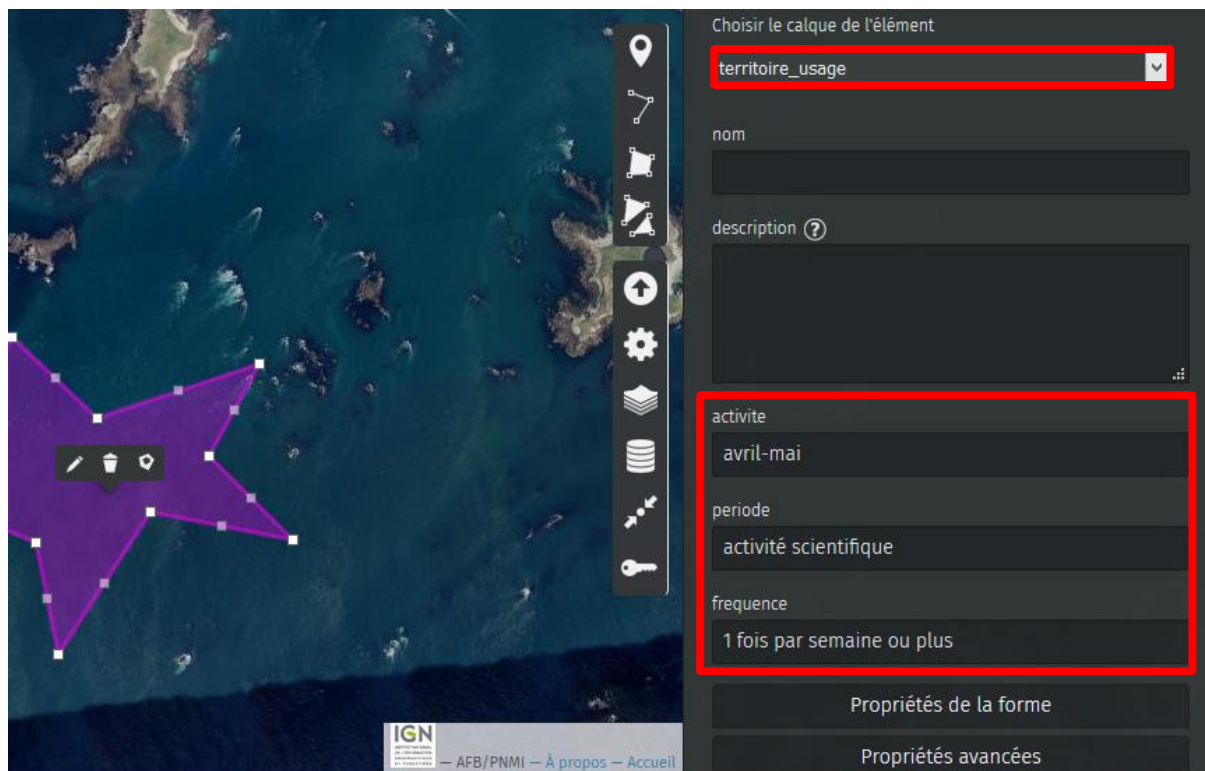
- \* plage
- \* halte kayak
- \* promenade à pied
- \* bivouac
- \* pêche aux crevettes
- \* pêche aux ormeaux
- \* pêche aux crabes
- \* récolte d'algues de rive
- \* observation naturaliste
- \* activité scientifique
- \* autre activité : \_\_\_\_\_


**Période :**

- \* janvier
- \* février
- \* mars
- \* avril
- \* mai
- \* juin
- \* juillet
- \* août
- \* septembre
- \* octobre
- \* novembre
- \* décembre

**Fréquence :**

- \* 1 fois par semaine ou plus
- \* 1 à 3 fois par mois
- \* 1 à 3 fois par an
- \* moins d'1 fois par an



Pour modifier une activité, une période, une fréquence il suffit de cliquer dans la zone violette, puis de cliquer sur le logo « crayon »  qui sera apparue.



6 - Pour sauvegarder votre ajout, cliquez sur le bouton 'Enregistrer' (en haut à droite de l'écran)

Enregistrer

La carte en ligne est modifiable par accès avec le même lien jusqu'au 06/04/2019

7 - Vous pouvez aussi indiquer que votre ajout à l'étude est terminée en envoyant un e-mail à [extension.rnni@afbiodiversite.fr](mailto:extension.rnni@afbiodiversite.fr) afin qu'il soit pris en compte au plus tôt.

8 - En cas de difficulté technique, vous pouvez envoyer un e-mail à [extension.rnni@afbiodiversite.fr](mailto:extension.rnni@afbiodiversite.fr) ou consulter le wiki <https://wiki.openstreetmap.org/wiki/FR:UMap/Guide>. Enfin, des cartes sur support papier sont mises à disposition du public dans les locaux du Parc Naturel Marin d'Iroise, (Pointe des Renards, 29217 Le Conquet) de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 jusqu'au 06/04/2019.

9 - Les données collectées seront agrégées et rendues anonymes et ne feront pas l'objet d'analyses individuelles.

Merci pour votre participation.